



Un approvisionnement sûr grâce à une large diversification

Les dépendances commerciales de la Suisse vis-à-vis de certains pays sont globalement limitées et ne posent généralement pas de problème. Telle est la conclusion d'une analyse récemment publiée par le Conseil fédéral et fondée sur l'ensemble des données commerciales disponibles. Cela s'explique par la forte diversification régionale de l'économie suisse, décisive pour l'approvisionnement du pays. Des initiatives dans le sens d'une politique industrielle ne sont pas judicieuses.

En raisons de tensions géopolitiques, de nombreux pays réévaluent actuellement leurs dépendances économiques. Dans ce contexte, le Conseil fédéral a présenté une [analyse de la situation de la Suisse](#). L'étude, qui évalue toutes les données commerciales disponibles au niveau international entre 2001 et 2021, montre que les dépendances commerciales de la Suisse vis-à-vis d'autres pays sont limitées et concernent moins de 2% des importations de marchandises, en termes de valeur. L'étude du Conseil fédéral constate une diversification relativement grande pour les biens d'importance particulière, comme les semi-conducteurs ou les cellules photovoltaïques. En ce qui concerne les exportations, les dépendances sont quasi inexistantes.

Relocaliser en Suisse? Il y a erreur sur le diagnostic

Les chiffres montrent également que l'économie suisse est plus largement diversifiée que ses partenaires commerciaux, qui sont nombreux à avoir lancé des programmes de politique industrielle pour réduire certaines dépendances.

L'économie partage l'avis du Conseil fédéral selon lequel de telles initiatives **ne seraient pas judicieuses en Suisse**. On ne résout pas un problème d'approvisionnement en se concentrant sur l'étape de la production finale. Cela ne fait que le déplacer le long de la chaîne de production.

Le principe de subsidiarité a fait ses preuves

Comme le relève très justement le Conseil fédéral, c'est avant tout à l'économie de gérer les chaînes d'approvisionnement et les dépendances commerciales. En raison de la pandémie de Covid-19 et de la guerre en Ukraine, de nombreuses entreprises suisses ont pris des mesures pour réduire les risques inhérents aux chaînes d'approvisionnement. Cela passe par la diversification des fournisseurs mais aussi par l'augmentation des stocks.

L'État intervient dans l'approvisionnement économique du pays uniquement lorsque l'économie n'est plus en mesure de l'assurer, c'est-à-dire dans un contexte de grave pénurie. L'économie a rappelé l'importance décisive du principe de subsidiarité, qui a fait ses preuves, dans le cadre de la **révision partielle de la loi sur l'approvisionnement du pays (LAP)**.

L'économie soutient les mesures du Conseil fédéral

Soucieuse de maintenir la grande diversification du commerce et de consolider les chaînes d'approvisionnement, l'économie soutient les mesures proposées par le Conseil fédéral. Le développement du système commercial et des règles sur lesquelles il s'appuie – notamment par le biais d'initiatives internationales comme le **«Joint Statement on Cooperation on Global Supply Chains»** – reste la meilleure solution pour la Suisse. Par ailleurs, la **participation au marché intérieur de l'UE à long terme** et d'autres impulsions émanant de nouveaux accords de libre-échange (avec le Mercosur, la Thaïlande ou le Vietnam, par exemple) restent décisifs pour l'approvisionnement. Pour la conclusion de tels accords, mais également pour la défense des mesures de politique industrielle et protectionnistes (contre l'introduction d'une **compensation d'émissions de CO2 vis-à-vis d'États tiers**) par exemple), c'est aux politiques d'agir.